Programme de Formation

Santé et sécurité au travail

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Mixte

Contenu pédagogique

Public visé

Artisans et salariés du bâtiment, dirigeants et professionnels concernés par la thématique de la formation.

Objectifs pédagogiques

Acquérir et mettre en œuvre les compétences nécessaires pour santé et sécurité au travail.

Description

BLOC 4 • Gestion RH et développement des compétences (10 jours) > Module G4-3 • Politiques SST, RSE et qualité (2 jours) : Santé, sécurité au travail : Les enjeux liés à la sécurité et à la santé au travail dans le secteur du bâtiment ; Les différents types d'obligations et les responsabilités de l'entreprise en matière de santé et de sécurité au travail (DUERP, médecine du travail…) ; Les partenaires de la santé et de la sécurité au travail et les partenaires spécifiques dans le secteur du bâtiment ; Les enjeux liés à l'identification des risques psychosociaux

Prérequis

Aucun prérequis particulier, sauf compétences de base dans le métier concerné.

Modalités pédagogiques

L'approche terrain est privilégiée ainsi que l'application directe sur les données de l'entreprise ; Échanges collectifs, diaporamas ; Travaux en sous-groupes ; Quiz, mises en situation, exercices ; Études de cas ; Création d'outils, de matrices ; Projets d'améliorations dans l'entreprise par des actions concrètes ; Un suivi individualisé tout au long de votre parcours ; Un accompagnement à la rédaction de votre projet professionnel ; Une préparation à la soutenance orale

Moyens et supports pédagogiques

Diaporama et supports de formation ; documents techniques/réglementaires ; études de cas ; supports numériques.

Modalités d'évaluation et de suivi

- En amont : Auto-évaluation des compétences et recueil des attentes.
- En cours de module : Mises en situation pratique et travaux dirigés appliqués au secteur du bâtiment.
- Évaluation sommative : Épreuve écrite d'évaluation des acquis du bloc et/or rédaction d'une étude de cas appliquée à l'entreprise.
- Sanction : Délivrance d'un Certificat de bloc de compétences (composante du titre RNCP [GEAB / REAB]) et d'une attestation de fin de formation.

Informations sur l'accessibilité

Nos formations sont adaptables aux personnes en situation de handicap. Pour toute demande d'aménagement (pédagogique, matériel ou d'évaluation), contactez notre Référente Handicap :: Mme Karen HOUALET, 02.99.85.51.29 / pedagogie@arfab-formation.fr